

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4244 - Mercredi 9 août 2017 - Prix : 10 DA

JS Kabylie

## Rebrab pressenti pour reprendre le club

Page 23

De nombreux appels enregistrés depuis son lancement

## Forte adhésion au «fil rouge spécial incendies»

Page 3

### Sanctions économiques au temps d'un protectionnisme nouveau

Par Mohamed Habili

**P**our la première fois depuis qu'ils sont placés sous le régime des sanctions, les Russes ont parlé de véritable guerre économique qui leur est faite, suite aux dernières mesures prises à leur encontre par le Congrès américain. Elles l'ont été, on le sait, par les deux chambres et à une majorité si forte que Donald Trump s'est vu dans l'obligation de les promulguer, ce qui au demeurant ne l'a pas empêché de dire tout le mal qu'il en pensait. Pour ce qui est des relations avec la Russie, il est apparu clairement à cette occasion que le président américain est seul à chercher leur amélioration, et que sur ce point du moins, républicains et démocrates ont bel et bien fait bloc contre lui. Lui-même ne le dit pas explicitement, mais on comprend que pour lui prendre des sanctions économiques à l'encontre d'autrui est un acte d'hostilité loin d'être anodin. En temps de paix, c'est même là le maximum qu'on puisse faire contre un pays, a fortiori si on prend soin de le faire par paliers. C'est qu'alors en effet il arrive fatalement un moment où ces sanctions deviennent intolérables pour le pays qui les subit. Serais-ce parce que c'est déjà le cas pour ce qui la concerne que la Russie en est venue à parler de guerre économique déclarée contre elle?

Suite en page 3

Malgré les mesures annoncées

# Bureaux de poste, l'éternelle anarchie



Ph/D. R.

Distributeurs sans réseau, pannes récurrentes du système interne, historiques de comptes CCP refusés, imprimantes en panne, clientèle mal informée, queue anarchique... On ne peut pas dire que la réalité des postes algériennes corresponde au discours officiel des autorités, toujours rassurant quant à l'amélioration des prestations de services. Lire page 2

Baignade dans des plages non autorisées et réserves d'eau

## Le bilan des noyades s'alourdit

Page 2

Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula

## La salle de répétitions prochainement baptisée «Sirat Boumediene»

Page 13

## Bouzeguène (Tizi Ouzou)/ Des habitants de 24 villages réclament l'eau du barrage de Taksebt

**DES HABITANTS** des 24 villages de la commune de Bouzeguène (50 km à l'est de Tizi Ouzou) ont protesté, hier, contre la pénurie d'eau potable à laquelle ils sont confrontés depuis le début de la saison des chaleurs et réclamé leur alimentation depuis le barrage Taksebt (Tizi Ouzou). Pour se faire entendre, les protestataires ont procédé à la fermeture du siège de la daïra. Ils sollicitent leur «quota» depuis ce barrage, à l'instar de plusieurs régions de la wilaya de Tizi Ouzou. Les villageois n'ont pas manqué de rappeler que depuis le début de l'été dans certains villages les habitants ne reçoivent de l'eau qu'à raison d'une fois tous les 20 jours. En attendant que leur doléance soit prise en charge par les autorités, les habitants de Bouzeguène menacent de recourir à d'autres actions pour faire aboutir leur revendication.

Hamid M.

## Douanes Saisie de 116 kg de kif traité à Tlemcen

**UNE QUANTITÉ** de 116 kilogrammes de kif traité a été saisie avant-hier à Tlemcen, a indiqué hier la Direction régionale des Douanes. La marchandise prohibée a été découverte lors de la fouille d'un véhicule intercepté sur la Route nationale (RN 22) en direction de la ville de Sebrou, a-t-on précisé. Le conducteur a été arrêté et présenté devant les instances judiciaires compétentes, a signalé la direction. La valeur cumulée de la drogue et du véhicule saisis est de 7,56 millions DA, tandis que l'amende douanière a été fixée à 79,2 millions DA. **APS**

## Béjaïa 2 personnes arrêtées pour trafic de drogue

**LES ÉLÉMENTS** de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la sûreté de Béjaïa ont arrêté, avant-hier, deux individus pour trafic de drogue. «Il s'agit de M.B. 41 ans et B.H. 40 ans ayant des antécédents judiciaires», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les enquêteurs ont d'abord arrêté l'un d'eux en flagrant délit de commercialisation de drogue et arrêté ensuite son complice. «Les policiers ont saisi chez les mis en cause une quantité de kif, des armes blanches, des psychotropes et une somme d'argent évaluée à 50 millions de centimes», ajoute notre source. Présentés devant procureur de la République près le tribunal de Béjaïa pour commercialisation de drogue et détention d'armes blanches, les mis en cause ont été écroués. **H. C.**

Malgré les mesures annoncées

# Bureaux de poste, l'éternelle anarchie

■ *Distributeurs sans réseau, pannes récurrentes du système interne, historiques de comptes CCP refusés, imprimantes en panne, clientèle mal informée, queue anarchique... On ne peut pas dire que la réalité des postes algériennes corresponde au discours officiel des autorités, toujours rassurant quant à l'amélioration des prestations de services.*

Par Yacine Djadel

**L**es bureaux de poste de bon nombre de wilayas sont confrontés à beaucoup de problèmes sur le terrain. En dépit du discours rassurant de la tutelle quant à l'amélioration des prestations de services, il se trouve que la réalité telle que vécue par le citoyen est toute autre. Au quotidien, il n'est pas un jour sans que l'administration postale ne fasse l'objet de remontrances de la part des clients. Ces altercations ont de nombreuses raisons. Lorsque ce n'est pas le facteur humain qui se manifeste à travers certains agents de la poste très peu accueillants, ce sont les machines et ordinateurs qui font défaut. «Rien ne marche ici et souvent c'est comme ça et partout dans le pays. Dans toutes les postes, ce sont les mêmes difficultés qui reviennent», nous a confié Slimane, un jeune retraité rencontré à la Grande poste, à Alger. Pour Hassina, la quarantaine, cadre d'entreprise, il y a aussi d'autres problèmes qui, selon elle, s'avèrent plus graves, notamment le manque de liquidité au niveau de certaines postes. Souvent c'est dans les régions montagneuses et éloignées du pays, en Kabylie à titre d'exemple, que ce désagrément se produit régulièrement. «A chaque fois que je vais retirer de l'argent, des sommes plus ou moins importantes, à peine la porte de la poste de Béni douala franchie, je vois une pancarte sur



Ph/D. R.

laquelle est écrit "Limitation de somme à 120 000 DA". C'est fou ! Même lorsqu'on a besoin de son propre argent, on nous dit que c'est impossible», a-t-elle déploré. Ainsi, la pénurie de liquidité et la limitation des montants des retraits même quand c'est l'Aid ou une autre fête, en disent long sur la panoplie de tracas auxquels font face chaque jour les citoyens. Distributeurs sans réseau, pannes récurrentes du système interne, historiques de comptes CCP refusés, imprimantes en panne, clientèle mal informée, queue anarchique... Une réalité qui est bien loin des discours officiels où le citoyen est vite rattrapé par un quotidien tout autre.

Pour en savoir plus, notamment sur l'incapacité des postes

à établir un simple historique de compte aux clients, nous nous sommes entretenus avec un responsable, chef de service des unités postales de la Grande poste d'Alger. «Le citoyen a le droit de recevoir dans l'immédiat son historique CCP allant jusqu'à 27 mois. Au-delà de cette période, c'est à la direction générale des Chèques postaux de la place des Martyrs qu'il doit adresser un courrier. C'est ce qui est prescrit au niveau de la loi. Sur le terrain, si on n'arrive plus à faire ce type de document bien qu'élémentaire parmi les droits du citoyen, c'est à cause du manque de matériel et d'imprimantes défectueuses. Par honte, on dit au citoyen qu'on ne les fait plus», a-t-il expliqué. Ajoutant que «les autorités sont en train deestruc-

turer toutes les postes pour les doter d'un matériel moderne. C'est ce qu'on nous a dit du moins et on attend». Un fait certes concret, car il nous a fait visiter les salles où travaille le personnel. Effectivement, nous avons constaté de visu les conditions de travail de ces salariés. La Grande poste est en chantier. Même chose à la poste de Meissonnier.

En somme, malgré les efforts déployés par la tutelle pour la modernisation et l'amélioration des prestations de services, sur le terrain un contrôle régulier s'impose en vue d'en finir avec ce marasme. Sans quoi le fossé entre déclaration officielle et réalité du terrain se creusera davantage. **Y. D.**

Baignade dans des plages non autorisées et réserves d'eau

## Le bilan des noyades s'alourdit

**D**epuis le début de la saison estivale qui a connu des pics de chaleur inhabituels, le nombre de victimes de noyade ne cesse d'augmenter, surtout celles signalées au niveau des plages interdites à la baignade, les barrages, les retenues et réserves d'eau.

Le mois d'août, période phare des congés, est traditionnellement celui qui connaît le plus grand rush vers les plages et, par là même, de victimes.

Les fortes chaleurs qui continuent de sévir sur le pays incitent de plus en plus de jeunes à aller se baigner. Ces personnes en quête de fraîcheur marine ne se soucient guère des risques que peuvent présenter ces endroits interdits à la baignade. A noter que la majorité de ces victimes sont des mineurs. Dans les plages ou dans les réserves d'eau, la situation devient très critique. Ce sont les statistiques de la Protection civile qui confirment ce constat pour le moins alarmant.

Le comportement de certains estivants, notamment les enfants et les adolescents qui, par inconscience et insouciance, font fi des consignes de sécurité en s'aventurant dans des endroits risqués comme aux alentours des rochers. Le manque de moyens et

la distance lointaine avec le littoral poussent ces derniers à s'aventurer dans des endroits plus dangereux.

Il est à noter que les cas de noyade ont tous été déclarés soit dans des zones non surveillées ou dans les plages hors horaires de surveillance, en dépit des campagnes de sensibilisation menée par les services de la Protection civile. Ces gens sont poussés, vraisemblablement, par les fortes chaleurs, à plonger dans une marre d'eau, à défaut de plage. Ce phénomène ne cesse de se généraliser.

A noter que les enfants, faute de plages à proximité ou de moyens, ont pris l'habitude de se baigner dans les jets d'eau. L'ignorance des gamins face aux dangers que peut représenter ce genre de baignade pour leur santé ne doit pas exclure le souci des autorités qui, au lieu d'agir, restent les bras croisés.

Depuis le début de la saison estivale, deux noyades ont été recensées à Constantine, dans les réserves d'eau de la localité Béni Yaâgoub (commune de Ben Badis) et à Senoussi dans la commune d'Aïn Abid, a précisé le lieutenant Noureddine

Tafer, responsable du service Information et communication à la direction de wilaya de la Protection civile. La majorité des victimes sont des enfants, a déploré le même responsable, soulignant que les autres cas de noyade ont été enregistrés dans les plans d'eau des localités d'Oued Nemcha, Mihoubi et Ouled Khengui, dans les communes de Béni Hamidene, Zighoud Youcef et El Khroub, ainsi qu'au lieu dit 13<sup>e</sup> km, dans la commune d'Aïn Smara.

Le 6 août dernier, deux cas de décès par noyade en mer ont été enregistrés durant la même période au niveau de la wilaya de Mostaganem. Il s'agit d'un adolescent âgé de 16 ans et d'une jeune femme de 22 ans, de la même famille, décédés noyés dans une plage interdite à la baignade.

Selon les chiffres fournis par l'Agence nationale des barrages et des transferts (Anbt), 19 cas de noyade dans les barrages ont été enregistrés cette année à travers le territoire national, alors que l'on déplore 115 morts par noyade dans les barrages durant les cinq dernières années.

Louiza Ait Ramdane



## Elections locales

## Le FLN et le RND en quête de meilleurs candidats

■ Depuis quelque temps, les partis en lice pour les élections locales (APW-APC) de l'automne prochain s'attellent à mobiliser leurs troupes. Leur dispositif électoral a été mis en place, l'opération des confections des listes de candidatures touche à sa fin, du moins pour les partis leaders à l'instar du FLN et du RND, tous deux en quête de meilleurs candidats.

Par Lynda Naïli

A ce titre, en ce qui concerne le parti majoritaire au Parlement (FLN), c'est aujourd'hui que prendra fin le délai accordé par la direction nationale pour le dépôt des dossiers de candidature aux prochaines élections locales. En effet, avant-hier, dans un communiqué publié sur le site officiel du parti, Djamel Ould Abbès, secrétaire général du FLN, a sommé les candidats aux élections communales et de wilaya, prévues en début d'automne, de déposer leurs dossiers dans un délai de 48 heures. Passé la date d'aujourd'hui mercredi 9 août, aucune candidature ne sera acceptée, a-t-il prévenu dans son communiqué. Ce dernier, voulant à tout prix éviter le scénario des dernières législatives, fait de la victoire de son parti aux locales un défi à la limite personnelle au vu des détractations auxquelles il a eu droit au lendemain du scrutin législatif du 4 mai dernier. Aussi, a-t-il pris toutes les mesures qu'il aura jugées nécessaires pour préparer la reconquête des Assemblées locales. Ainsi, rappelle-t-il, dans une instruction précédente le SG du vieux parti avait demandé à ce que tous les dossiers de candidature soient transmis aux commissions de wilaya pour validation, avant d'être déposés au niveau du secrétariat général du parti. Mais avant, il aura posé des conditions pour la candidature des membres du parti aux élections locales (APC-APW) prévues



pour le mois de novembre prochain, pour le respect d'une «série de conditions et de normes dans l'opération d'élaboration et de classement des listes de candidatures». Fixant les règles du jeu, il soumettra aux futurs candidats une liste de critères que les superviseurs, secrétaires des mouhafadate et présidents des commissions transitoires devront «strictement» appliquer.

Parmi ces conditions, Ould Abbès dans son instruction exige du candidat à s'engager «à respecter la ligne politique du parti FLN, ses statuts et son règlement intérieur, et à travailler pour faire gagner la liste aux élections locales». De plus, outre le formulaire mis sur le site du parti, que le candidat doit scrupuleusement remplir, Ould

Abbès demandera aux destinataires de son instruction de porter une «attention particulière» à cette opération en lui fournissant «des informations détaillées» sur le bilan en question mais aussi sur «le nombre d'habitants de la wilaya selon la catégorie d'âge et de sexe et le nombre d'inscrits sur les listes électorales», «la composante sociale de la population selon les dairas» et «les projets de développement des APC et APW». Sur toutes ces mesures drastiques, Sadek Bouguetaya, membre du bureau politique chargé de la communication et de l'organisation, nous dira qu'il s'agit de «dispositions devant donner plus de transparence à la base du parti dans le choix du meilleur candidat et de

la meilleure candidate qui mèneront le parti à la victoire». D'ailleurs, poursuivra-t-il, «tous les pronostics du parti indiquent que nous remporterons en force la majorité des Assemblées locales». De son côté, Seddik Chihab, porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), nous dira à propos des préparatifs pour ce rendez-vous électoral de l'automne prochain, que «nous sommes en plein dedans». Indiquant la date du 15 septembre prochain pour la clôture des listes, il dira que la préparation des élections locales «est une opération, qui depuis le dernier conseil national, est totalement décentralisée», indiquant ainsi que ce sont «les instances locales du parti qui sont en charge de préparer et de confectionner les listes des candidatures qui, au final, seront étudiées et adoptées par le conseil communal». «Tous les cadres et militants sont mobilisés pour ces élections locales», a-t-il assuré. Pour rappel, aux dernières élections locales de 2012, pour les municipales, le FLN a conforté sa position dans les Assemblées populaires communales (APC) en obtenant la majorité absolue dans 159 communes sur les 1 451 communes du pays. Est venu ensuite le Rassemblement démocratique national (RND) en deuxième position en remportant la majorité dans 132 communes. Quant aux APW (Assemblées populaires de wilaya), le FLN a remporté 685 sièges et le RND 487 sièges.

L. N.

De nombreux appels enregistrés depuis son lancement

## Forte adhésion au «fil rouge spécial incendies»

Quelques jours seulement après le lancement par le ministère de la Communication du fil rouge, consistant en la dotation des radios publiques locales du pays de numéros de téléphone à la disposition des citoyens pour signaler les incendies, plus d'un millier d'appels ont été adressés par des auditeurs afin de relayer toutes sortes d'informations. A ce titre, les appels téléphoniques qui ont été reçus dans les espaces interactifs programmés durant l'après-midi du 5 août et la matinée du 6 août 2017 ont atteint 1 020 appels de citoyens ayant valorisé cette louable initiative et 14 autres appels pour signaler des feux de forêt, selon les statistiques fournies hier par la Radio algérienne. Selon Mermouchi Lounes, directeur par intérim de la radio de Boumerdès, les auditeurs qui ont appelé sur cette ligne, ouverte 24H/24 et 7J/7, ont notamment sollicité des informations sur les moyens d'indemnisation des sinistrés par les feux et les sanctions prévues par la loi contre les personnes à l'origine de ces incendies. «Depuis samedi, nous avons reçu près de 40 appels», a-t-il précisé. Aucun appel pour signaler un incendie n'a été reçu, a-t-il ajouté, mettant

l'accent également sur les questions des auditeurs à propos des mesures engagées par l'Etat pour faciliter les interventions des éléments de la Protection civile dans les régions montagneuses et reculées. Par ailleurs, trente-quatre appels téléphoniques demandant spécialement des renseignements sur les procédures d'indemnisation suite aux derniers incendies de forêt à Bouira ont été enregistrés sur le fil rouge mis en place au niveau de la radio locale de la wilaya, a indiqué son directeur, Khaled Akchout. «Nous avons compté 34 appels dont beaucoup de citoyens qui demandaient des renseignements sur les procédures d'indemnisation suite aux dégâts provoqués récemment par les incendies de forêt dans certaines régions de la wilaya de Bouira», a expliqué M. Akchout. Certains auditeurs appellent sur la ligne rouge de la radio locale pour sensibiliser et donner des conseils et des orientations aux victimes de ces incendies qui ont ravagé des centaines d'hectares entre forêts, broussailles, maquis et récoltes, selon un bilan récent des services de la Protection civile. Selon la responsable chargée de la ligne rouge, Charazad

Gaoua, aucun appel d'alerte sur les départs de feu n'a été reçu ce jour. «Nous avons reçu beaucoup d'appels de citoyens qui se renseignaient sur les modalités d'indemnisations après l'important incendie qui s'était déclaré dans la commune de Maïlla (ouest de Bouira), où les flammes avaient endommagé une quinzaine d'habitations et causé des brûlures et des asphyxies à une trentaine de personnes». Au niveau de la radio de Constantine, vingt-cinq appels ont été reçus depuis l'installation de cette ligne, a indiqué, hier, le directeur de la radio locale. D'après Nacer Ouglal, les auditeurs qui ont appelé se sont enquis des mesures de prévention contre les feux de forêt prises par les instances concernées et ont sollicité des informations sur les moyens d'indemnisation des sinistrés. Pour le directeur de l'information de la radio de Ain Defla, «grâce à la célérité dans la diffusion de l'information qui la caractérise, la radio est à même de contribuer à l'effort entrepris par les pouvoirs publics en vue de mettre un terme, ou, tout au moins, atténuer l'hécatombe qui s'abat sur le patrimoine forestier national en cette saison estivale». En sus

d'un spot publicitaire lancé à cette occasion, le même responsable a fait état d'émissions organisées en partenariat avec les organismes directement concernés par le sujet, en l'occurrence la Protection civile et la Conservation des forêts, auxquelles l'auditeur pourra prendre part en vue d'apporter sa contribution et son analyse de la situation. Pour sa part, la radio de Sidi Bel-Abbès a enregistré une forte adhésion des citoyens à cette initiative, a indiqué cette radio locale. Depuis sa mise en place, la radio a reçu de nombreux appels téléphoniques des citoyens qui ont voulu s'associer à cette action, a précisé la même source. Aussi, les radios locales de Béjaïa et de Tizi Ouzou accompagnent la lutte anti-incendie de forêts à travers la mise en service de lignes téléphoniques destinées à la signalisation de tout foyer d'incendie sur les territoires des deux wilayas. Les habitants des wilayas concernées sont appelés à accompagner les services de l'Etat dans la lutte contre les feux à travers l'utilisation des numéros mis à leur disposition par les deux stations radiophoniques.

Meriem Benchaouia

## LA QUESTION DU JOUR

## Sanctions économiques au temps d'un protectionnisme nouveau

Suite de la page une

Ou serait-ce plutôt pour avertir les pays qui les adoptent que le moment n'est peut-être pas loin où elle se sentira agressée de cette façon tout aussi sûrement que si elle faisait l'objet d'une attaque militaire ? Le plus probable est que sa réaction comporte ces deux messages en même temps. C'est comme si elle signifiait qu'en matière de sanctions économiques la coupe était déjà pleine, si bien que les prochaines, si prochaines il y a, la feraient immanquablement déborder. Une situation dans laquelle les sanctions économiques s'ajoutent les unes aux autres à par un anormal y compris aux Européens, qui ont commencé par protester contre les dernières mesures adoptées par les Américains à l'encontre de la Russie presque aussi bruyamment que celle-ci. En fait, les Européens y ont vu un mauvais procédé contre certaines de leurs entreprises. Cette divergence certes n'est pas nouvelle entre Américains et Européens, ces derniers étant incomparablement plus liés à la Russie au plan économique que les premiers. Ceux-ci sont d'autant plus portés à prendre des sanctions contre la Russie que ce ne sont pas leurs entreprises qui en subissent les conséquences. Cette divergence d'intérêts n'a toutefois pas empêché les Européens d'y aller de leurs propres sanctions contre la Russie. C'est comme si à la réflexion ils ont préféré consentir d'autres sacrifices économiques plutôt que de conforter Donald Trump par rapport à ses adversaires américains. Quoi qu'il en soit, les sanctions à l'encontre de la Russie, sans même parler de celles qui frappent l'Iran et la Corée du Nord, surviennent dans un contexte économique mondial caractérisé par la récession, le repli croissant sur soi, et un protectionnisme d'un nouveau genre. Les grandes économies occidentales ne tiennent aujourd'hui que par une stimulation monétaire qui va sur sa dixième année, un cas unique dans l'histoire. Depuis septembre 2008, les dirigeants occidentaux ne se sont pas rencontrés une seule fois sans réaffirmer leur refus du protectionnisme, tout en soutenant leurs économies avec des politiques monétaires exceptionnellement expansives, auxquelles ils ne se résolvent pas à mettre fin, par peur sans doute que le ciel ne leur tombe aussitôt sur la tête. Comme ils ont réussi de la sorte à éviter la dépression, ils ont fini par croire, à moins que ce ne soit là qu'affectation de leur part, que c'est la crise elle-même qui est dépassée. Que penserait-on de médecins qui bien que continuant de prescrire une thérapie spécifique concluent à la guérison de la maladie en question ?

Incohérences constatées sur les exportations alimentaires

## Vers des mécanismes de restitution des subventions

■ Les exportations des produits alimentaires utilisant des intrants subventionnés connaissent certains dysfonctionnements dont le traitement est pris en charge par une Commission intersectorielle qui présentera son rapport à la fin du mois en cours, a indiqué un haut responsable des Douanes dans un entretien accordé à l'APS.

Par Farida R.

A ce propos, il indique que lors du Conseil interministériel, tenu en juillet dernier sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, consacré à l'examen de la problématique de l'exportation des produits alimentaires utilisant des intrants subventionnés, plusieurs questions ont été évoquées. Selon le même responsable, «la problématique posée est qu'en est-il de l'exportation des produits issus de matières subventionnées au-delà des pâtes alimentaires et qu'en est-il du dispositif d'encadrement de l'exportation des produits en question ?». En outre, ajoute-t-il, «qu'entend-on par subvention : dépende budgétaire (subvention du prix de vente de la matière première) ou même l'exonération douanière et fiscale dont bénéficient certains produits? Qu'en est-il de l'idée de l'exportation des produits en question moyennant la restitution de la subvention ?». Faisant une rétrospective de cette problématique, il explique que ce dossier présentait, avant 2009, l'anomalie de l'exportation de produits fabriqués à partir de matières qui sont subventionnées au profit du consommateur en Algérie et non à l'étranger. «Cette situation a été rattrapée depuis, en obligeant



P.V.D.R.

les exportateurs à acheter eux-mêmes de l'étranger ces matières premières et non pas en Algérie auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) et de les placer en douane sous le régime du perfectionnement actif en assurant une traçabilité de façon que les produits exportés soient en rapport avec les quantités importées, dans une proportion arrêtée par le ministère du Commerce». Dans ce sens, fait-il valoir, «la douane a veillé à la bonne exécution du mécanisme pour s'assurer que les produits à l'export ne soient pas subventionnés». «Par la suite, en 2016, le gouverne-

ment a décidé, dans une approche de promotion des exportations, d'admettre l'idée d'autoriser l'exportation des pâtes alimentaires, moyennant la restitution de la subvention», détaille le représentant des Douanes. Ce comité a rendu ses conclusions au Conseil interministériel ad hoc et dans lesquelles il a relevé que les inputs utilisés en proportion importante dans les pâtes, sont les blés durs, et que les produits exportés, selon les statistiques, sont les pâtes et le couscous. Il a éga-

lement été mentionné que des opérateurs-importateurs sous le régime du perfectionnement actif ne bénéficient pas de subvention étant donné qu'ils ne s'approvisionnent pas auprès de l'Oaic mais achètent directement auprès de fournisseurs étrangers. Ils ne sont donc pas concernés par le mécanisme de la restitution.

Ainsi, sont concernés par la restitution de la subvention les opérateurs-exportateurs qui s'approvisionnent auprès de l'Oaic ou achètent sur le marché local. Se basant sur les données techniques de l'Oaic, il est dégagé une formule de calcul du

montant à restituer à chaque exportation des produits en question, note la même source. Il est aussi proposé que l'Oaic accepte de vendre du blé aux exportateurs au prix de revient non subventionné pour éviter la restitution en aval. Questionné sur les propositions formulées par les douanes dans le cadre de la Commission intersectorielle, installée après la tenue du Conseil interministériel de juillet dernier, le même responsable fait savoir que les suggestions sont celles des autres parties prenantes de cette Commission «avec un penchant vers l'achat du blé par l'exportateur au prix coûtant (réel) auprès de l'Oaic et éviter, tant que possible, le mécanisme administratif de restitution». Par ailleurs, cette Commission intersectorielle, présidée par le ministre des Finances, a été chargée d'élargir l'examen de cette problématique à d'autres produits exportés dont les intrants sont subventionnés, et ce, en plus des pâtes. Selon les chiffres des Douanes, le nombre d'opérateurs-exportateurs des pâtes alimentaires est de vingt. Quant au montant des exportations des pâtes alimentaires, il a été de 4,32 millions de dollars en 2016 (6,8 tonnes) contre 5,7 millions de dollars (9,6 tonnes).

F. R.

Rentrée universitaire 2017-2018

## Plus de 17 500 nouveaux étudiants à Constantine

Les quatre universités que compte Constantine s'apprêtent à accueillir 17 650 nouveaux étudiants pour la rentrée universitaire 2017-2018, a-t-on appris hier des responsables de ces établissements d'enseignement supérieur.

L'université Frères Mentouri accueillera près de la moitié des nouveaux bacheliers, soit 8 000 étudiants inscrits dans plusieurs filières, réparties sur six facultés et deux instituts, a précisé le vice-recteur chargé de la pédagogie, Abdelmalik

Bachkheznadji. Il a ajouté que l'année universitaire 2017-2018, dont l'ouverture est prévue pour le 17 septembre pour les étudiants en première année et le 5 du même mois pour les anciens, sera marquée à l'université Frères Mentouri par l'introduction de nouvelles filières. Dans les détails, le même responsable a indiqué que des licences en génie industriel et maintenance, en traction électrique (procédés et traitement de l'énergie électrique), en ingénierie automobile, en biologie et technologie apico-

le, en transport et logistique et un master à cursus intégré en traduction et interprétariat seront introduits au cours de la prochaine année universitaire. L'université Abdelhamid-Mehri avec ses quatre facultés dont celles des sciences humaines et sociales, des sciences économiques, commerciales et de gestion et ses deux instituts, accueillera 4 000 nouveaux bacheliers, a-t-il noté, ajoutant que l'université Salah-Boubnider propose également 4 000 nouveaux postes pédagogiques à

travers ses six facultés dont l'architecture et l'urbanisme et les sciences de l'information et de la communication.

Pour l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader, 1 650 nouveaux bacheliers sont attendus et seront répartis sur le département des sciences islamiques avec 1 300 postes pédagogiques, les facultés des sciences économiques et sciences humaines avec 100 places pédagogiques pour chacune d'elles et celle des langues et littérature avec 150 places

pédagogiques, a souligné le recteur, Saïd Derradji.

Les préinscriptions universitaires à Constantine ont été précédées par des journées «portes ouvertes» sur les établissements de l'enseignement supérieur de la wilaya, où une grande affluence de nouveaux bacheliers accompagnés de leurs parents a marqué l'événement visant à «mieux orienter les bacheliers dans leurs choix quant au cursus universitaire pour lequel ils vont opter», rappelle-t-on.

Zineddine L.

Avec des températures dépassant parfois les 45°C

## Le village Amaâradh à Béjaïa menacé par les flammes

Les éléments de la Protection civile et des services des forêts continuaient hier de lutter contre les feux de forêt qui ont repris de plus belle à la faveur de la nouvelle canicule qui a affecté la wilaya de Béjaïa depuis deux jours, où les températures enregistrées ont dépassé parfois les 45°C, notamment dans la vallée de la Soummam. Ce qui a compliqué la tâche des soldats dans leur lutte pour l'extinction des brasiers, c'est le manque de points d'eau où s'approvisionner rapidement et retourner sur le terrain des opéra-

tions afin de stopper l'avancée des feux qui parcouraient les superficies surtout à cause des vents qui soufflaient fortement hier. Les opérations d'extinction de l'incendie d'Amaâradh, dans la commune de Barbacha, en est l'illustration. L'incendie a touché des poulaillers et parcouru une importante superficie de végétation, dont des vergers. Il a nécessité la mobilisation des colonnes mobiles de Bordj Bou-Arréridj, de Béjaïa, l'unité principale et l'unité d'Amizour. Aux côtés des pompiers, des dizaines de citoyens se sont

mobilisés pour lutter contre les feux avec des moyens manuels comme les pelles, etc. Le lieutenant Latrèche de la Protection civile de Béjaïa a appelé, hier, les populations «à ne pas paniquer». «Des maisons étaient menacées par les flammes», selon des habitants qui ont lancé eux aussi des appels aux pouvoirs publics afin de renforcer la région en moyens pour lutter contre l'incendie qui a atteint les pourtours du village loundadjien et Khellil. Des dizaines de citoyens des villages voisins se sont mobilisés pour aider

les villageois d'Amaâradh. Plusieurs personnes incommodées par l'inhalation des fumées ont dû être évacuées à l'hôpital d'Amizour. A noter que 19 incendies ont été enregistrés hier dont 4 très importants, notamment celui du village Amaâradh, dans la municipalité de Barbacha, qui s'est déclaré à plusieurs endroits à la fois ce qui a compliqué le travail des pompiers, ceux d'El-Kseur, M'cisna, Darguina, Bir Slem, etc.

H. C.



Revigoré par des données optimistes sur l'emploi

# L'euro en légère hausse face au dollar

■ L'euro poursuivait sa légère progression hier face au dollar, revigoré en fin de semaine dernière par des données optimistes sur l'emploi, tout en restant distant de ses récents sommets dans un marché sans grands élans.

PH/D. R.



Par Salem K.

En matinée, l'euro valait 1,1811 dollar contre 1,1794 dollar lundi soir. La monnaie européenne se stabilisait face à la devise nipponne, à 130,58 yens pour un euro contre 130,62 yens la veille. Le billet vert baissait face à la devise japonaise, à 110,56 yens pour un dollar contre 110,74 yens lundi soir. Le dollar s'était repris en fin de semaine dernière

grâce à un rapport encourageant sur le marché du travail américain publié vendredi et des remarques d'un conseiller de Donald Trump ravivant l'espoir d'une réforme fiscale aux Etats-

Unis. Mais comme l'a relevé un analyste, l'effet positif de ces éléments sur le dollar a été limité. «Nous ne voyons pas de raison fondamentale forte pour que le dollar connaisse une reprise

durable dans le contexte actuel même s'il a été récemment fortement vendu», a-t-il expliqué. D'ailleurs, le billet vert a été lesté lundi par des commentaires prudents de responsables de la

Réserve fédérale américaine (Fed), notamment du président de l'antenne de Minneapolis (nord des Etats-Unis) de la Fed, qui a estimé que l'inflation a été faible ces derniers temps, a relevé l'analyste. L'inflation et la santé du marché du travail sont les deux principaux éléments décriés par la Fed pour décider de sa politique monétaire. La Fed prévoit encore de relever une fois ses taux d'intérêt d'ici la fin de l'année, mais les cambistes restent prudents estimant que si les indicateurs américains déçoivent dans les mois à venir, une telle action pourrait être reportée à l'année prochaine. Par ailleurs, «la faiblesse du dollar est en grande partie due à la déception face à l'incapacité de Donald Trump à mettre en œuvre ses promesses de campagne, en particulier les réformes fiscales», a souligné un analyste. «Cela maintient la pression sur l'inflation et la Fed ne peut pas risquer de faire une erreur et ne peut ainsi pas non plus se montrer trop confiante», a prévenu l'analyste. Mercredi matin, la monnaie britannique baissait face à l'euro, à 90,57 pence pour un euro. Lundi après-midi, elle avait atteint 90,60 pence, son niveau le plus faible depuis mi-octobre 2016. La livre sterling se stabilisait face au dollar, à 1,3039 dollar pour un euro. La monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,1493 franc pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,9730 franc pour un dollar. La devise chinoise montait au billet vert, à 6,7038 pour un dollar, évoluant à ses niveaux les plus élevés depuis plus de 10 mois, contre 6,7215 yans lundi après-midi.

## Projet de déshydrogénation en Turquie

### Sonatrach signe avec deux groupes turcs un mémorandum d'entente

La compagnie nationale Sonatrach a signé à Alger un mémorandum d'entente avec Rönasans Endüstri Tesisleri İnöaat Sanayi ve Ticar. et A. ö. eBayegan pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur un projet d'installation de déshydrogénation du propane en Turquie, a indiqué Sonatrach dans un communiqué. L'étude de faisabilité porte notamment sur la conception, l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction et l'exploitation de cette installation et la production de 500 000 à 750 000 tonnes/an

de polypropylène en Turquie, précise la même source. La compagnie nationale et ses partenaires turcs veulent ainsi mener conjointement l'étude de faisabilité détaillée relative au projet et évaluer ensemble la possibilité de créer une société conjointe aux fins de son développement. Le développement en partenariat de ce projet en Turquie permettra d'assurer un débouché à long terme au propane algérien, qui sera utilisé comme matière première pour ce projet de taille mondiale, est-il noté dans le

communiqué. Ce projet peut assurer également à Sonatrach des dividendes à hauteur de son taux de participation. Le projet bénéficiera aussi de la proximité par rapport au marché turc qui se caractérise par une forte demande en produits pétrochimiques, ajoute la même source. Ce mémorandum a été paraphé en présence du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et celui du groupe Rönasans Endüstri, Erman Ilicak.

Safia T.

S. K/ APS

## Pétrole/prix

### Le Brent à 52,69 dollars en cours d'échanges à Londres

Les prix de l'or noir étaient orientés à la hausse hier en cours d'échanges européens, renforcés par la baisse du dollar et attentifs des résultats de la réunion des pays participant à l'accord de limitation des extractions de pétrole à Abu Dhabi. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 52,69 dollars sur

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 32 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de septembre gagnait 33 cents à 49,72 dollars. Les prix effaçaient leurs pertes de la veille, évoluant dans une

fourchette étroite depuis cinq séances. Les prix sont aidés par la faiblesse du dollar, bien que la hausse soit légère en raison des inquiétudes liées au recul des importations chinoises se pétrole. La baisse de la monnaie américaine, qui sert de référence aux prix du brut sur les marchés internationaux, permet aux investisseurs utilisant d'autres devises d'ache-

ter des barils à bon compte. D'autres parts, «Les importations chinoises ont reculé en juillet à 8,2 millions de barils par jour, à leur plus bas niveau depuis janvier, même s'il s'agit tout de même d'une hausse de 870 000 barils par jour par rapport à juillet 2016», a noté un autre analyste. Par ailleurs, à Abu Dhabi, l'Arabie saoudite et la Russie, deux des plus

grands producteurs de brut du monde, sont réunis avec des pays qui ne respectent pas les objectifs de production fixés par l'accord de limitation des extractions, qui engage l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires jusqu'à la fin du premier trimestre 2018.

Agences

## France

### Le déficit commercial s'est creusé en juin

Le déficit commercial de la France s'est creusé en juin, atteignant 4,7 milliards d'euros, à cause notamment d'un contre-coup dans l'industrie navale, alors qu'il s'était fortement réduit en mai grâce à la livraison du paquebot de croisière Meraviglia à une compagnie italo-suisse, ont annoncé vendredi les Douanes. Sur douze mois, le déficit cumulé a atteint 59,8 milliards, contre 50,2 milliards d'euros pour la même période en 2016. Le déficit a augmenté d'un peu plus de 200 millions d'euros d'un mois sur l'autre pour s'établir à 4,7 milliards d'euros, selon la même source. Il était de 4,4 milliards d'euros en mai, ont précisé les Douanes après avoir révisé leur chiffre (d'abord établi à 4,9 milliards d'euros pour le mois de mai) en pre-

nant en compte les variations saisonnières. En juin, les exportations ont diminué (-2,8% après +5,0% en mai), avec une «détérioration notamment considérable pour l'industrie navale, en contrecoup de la livraison du paquebot Meraviglia en mai» qui avait permis une hausse des ventes en mai. Les secteurs de l'industrie aéronautique et de l'industrie automobile ont également vu leurs ventes diminuer, après une évolution très positive en mai. Pour juin, «la principale amélioration de solde concerne les produits énergétiques dont les approvisionnements sont en repli, à la fois pour les hydrocarbures naturels et les produits raffinés», ont souligné les Douanes. Les secteurs de l'industrie spatiale, l'habillement, et l'industrie pharmaceutique ont égale-

ment noté un recul des achats par rapport aux ventes, ont rapporté les Douanes, qualifiant cette évolution de «très favorable». En général, les importations ont baissé (-2,0% contre +2,0% en mai) mais de manière moins marquée que les exportations. Par zone géographique, le déficit s'est «bien entendu fortement» creusé en juin «vis-à-vis de l'Europe hors UE» (Union européenne) toujours du fait «du très grand contrat naval de mai avec la Suisse», le Meraviglia appartenant à l'armateur italo-suisse MSC Croisières, basé à Genève. Le solde est redevenu déficitaire avec l'Amérique, ont noté les Douanes, à cause de ventes aéronautiques moindres et une augmentation des approvisionnements, en énergie notamment.

Concernant le Proche et le Moyen-Orient, l'excédent s'est réduit en juin à cause d'une chute des ventes par rapport aux achats, notamment pour les livraisons aéronautiques et les approvisionnements pétroliers. En revanche, le déficit s'est réduit par rapport au reste de l'Union européenne grâce à un repli des achats (importations) plus marqué que celui des ventes (exportations). Les Douanes notent également une amélioration avec l'Asie : moins d'achats en habillement et biens intermédiaires alors que les ventes aéronautiques «se maintiennent à haut niveau». Enfin, l'excédent avec l'Afrique s'accroît grâce à une légère progression des ventes, «à la faveur d'importantes livraisons d'Airbus».

R. E.

Tlemcen

# Le téléphérique sera de nouveau opérationnel dans cinq mois

■ Le téléphérique de Tlemcen, à l'arrêt depuis 2015, sera de nouveau opérationnel dans cinq mois, soit la durée qui reste des travaux engagés par l'entreprise algéro-française de transport par câbles «Etac», a-t-on appris lundi du directeur des transports de la wilaya.



Par Lydia O.

Ces travaux consistent en le renouvellement des câbles et le changement des télécabines par d'autres plus grandes, a indiqué Attar Noureddine, rappelant que ce moyen de transport, inauguré en avril 2009, se trouve à l'arrêt depuis 2015 pour

des problèmes de câblages arrivés à terme de leur durée de vie. Cette opération de réhabilitation devait être effectuée par l'opérateur suisse «Garaventa» qui l'a réalisée. Ce dernier ayant demandé un montant très élevé, cette opération a été confiée à l'entreprise Etac qui gèrera le téléphérique une fois réhabilité, a-t-on fait savoir. Cette entreprise de

transport algérien par câbles est une société mixte, détenue à 51% par l'Algérie et 49% par le groupe italo-français Poma, leader mondial du téléphérique, assure la gestion et la maintenance de l'ensemble des appareils urbains de transport par câble du pays, a-t-on ajouté. Les 51% de la partie algérienne sont détenues à 41% par l'Entreprise

de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) et à 10% par l'Entreprise du métro d'Alger (EMA). La réhabilitation du téléphérique de Tlemcen est inscrite au titre de la politique de modernisation des télécabines à l'échelle nationale, a encore indiqué le directeur des transports de la wilaya, soulignant «l'intérêt conféré, par ses responsables, à la sécurité des usagers de ce moyen de transport». Il s'agit là d'un «véritable acquis» pour la wilaya de Tlemcen, au regard de son importance socio-économique et touristique, car en plus du fait qu'il soit un moyen de transport moderne, c'est également un moyen de transport hautement touristique pour le plateau de Lalla Setti qui enregistre un flux important de visiteurs durant toute l'année. Ce moyen de transport destiné à assurer le transport du centre-ville au plateau de Lalla Setti, un site qui culmine à plus de 800 mètres d'altitude, était géré par l'Entreprise publique de transport urbain de Tlemcen (Etut). Cet équipement dispose de 11

cabines d'une capacité réelle de 15 personnes avec une rotation d'une durée de 7 minutes, soit une estimation de 1 000 personnes par heure. La plateforme de départ est localisée au site du «Grand bassin» ou «Sahridj M'bedda», avec une station intermédiaire près du lycée «Ibn Zekri» ou Polyvalent, avant d'aboutir au plateau de Lalla Setti, soit une distance de 1 665 m. La station arrivée du téléphérique est implantée au plateau de Lalla Setti, où un ensemble d'actions d'aménagements ont été réalisées pour améliorer davantage le site et le rendre plus accueillant et attractif.

L. O./APS

El Tarf

## Production de plus de 500 000 quintaux de céréales

Une production de céréales de l'ordre de 517 420 quintaux, toutes variétés confondues, a été réalisée, au terme de la campagne de moisson-battage à El Tarf, a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La campagne moisson-battage, qui s'est achevée le 31 juillet dernier, s'est soldée par la production de 496 340 quintaux de blé dur, plus de 24 000 quintaux de blé tendre et 56 800 quintaux d'orge, a précisé la responsable du service de l'organisation de la production agricole et appui technique, Chanez-Amira Zaidi, soulignant que des pics de rendement de 75 quintaux à l'hectare ont été réalisés dans certaines régions d'El Tarf. La même responsable a ajouté que pas moins de 26 230 hectares ont été moissonnés durant cette campagne, indiquant que 421 100 quintaux de la production ont été acheminés vers les cinq centres de collecte relevant de la

Coopérative de céréales et de légumes secs (Ccls), localisés au niveau des communes d'Ain Assel, Bouhadjar, Ben M'hidi, Chebaita et Besbes. M<sup>me</sup> Zaidi a rappelé que 211 moissonneuses, dont 15 appartenant à la CCLS et 31 à des céréaliculteurs de la wilaya et 165 autres provenaient des wilayas de Guelma, Oum Bouaghi, Khenchela, M'sila et Bordj Bou-Arreridj, ont été mobilisées pour la réussite de la campagne moisson-battage, signalant que les capacités de stockage de la wilaya d'El Tarf ont été revues à la hausse avec la concrétisation d'un projet de réalisation d'un nouveau lieu d'entreposage de céréales, d'une capacité de stockage de 50 000 quintaux, dans la commune de Bouhadjar. Le même source, qui a, par ailleurs, rappelé que 117 hectares ont été irrigués par le système d'irrigation d'appoint, respectivement à El Chatt (30 ha), Cheffia (45 ha) et Besbes (42 ha), a indiqué que cette

opération a été effectuée entre mars et début avril derniers, «une période cruciale» pour la croissance des épis de blé. Concernant l'accompagnement des agriculteurs, la même source a précisé que 200 demandes de crédits Rfng ont été formulées au niveau de la Banque d'agriculture et du développement rural (Badr), qui a validé 179 dossiers. S'agissant des incendies de récolte déplorés au niveau de cette wilaya, les statistiques fournies par les services de la Protection civile font état de la déperdition d'une superficie de 89 hectares, dont 84 hectares de blé. Les incendies, dus à la canicule sévissant depuis le début du mois de juin dernier, ont ravagé des champs de blé localisés principalement dans les communes de Bougous, Zitouna, Cheffia et Bouhadjar, a-t-on appelé.

Hatem D./Agences

Ouargla

## «Légère» hausse des feux de palmeraie durant les sept premiers mois

Une «légère» hausse des feux de palmeraie a été enregistrée durant les sept premiers mois de l'année en cours, dans la wilaya de Ouargla, comparativement à la même période de l'année précédente, a-t-on appris auprès des responsables de la Protection civile (PC). Il s'agit de 270 incendies, détruisant, entre janvier et fin juillet dernier, 2 645 palmiers ainsi que 122 029 m<sup>2</sup> de broussailles et 7 132 mètres de brise-vent, contre quelque 200 incendies enregistrés durant la même période de l'année écoulée,

causant la destruction de quelque 1 300 palmiers, a précisé le chargé de communication à la direction de la Protection civile, Brahim Benaïoua. Ces sinistres sont provoqués souvent par les fortes chaleurs (au mois de juillet notamment), et actes volontaires, le manque d'entretien des palmeraies, en plus de l'absence de pistes d'accès facilitant l'intervention des éléments de la Protection civile, a-t-il ajouté. Pour la maîtrise des incendies, la direction de la Protection civile a mobilisé d'importants

moyens humains et matériels, notamment la mise en place d'une mini-colonne mobile, l'acquisition de nouveaux équipements d'intervention et de lutte contre les feux pour couvrir le territoire de différentes communes de la wilaya de Ouargla, a-t-il fait savoir. Dans le cadre de la lutte contre les virulents incendies qui ont ravagé les forêts à travers certaines wilayas du nord du pays, des équipes d'intervention de la Protection civile ont été envoyées en renfort à Skikda et Jijel, en plus de la mise en place

d'une colonne mobile à Batna, a ajouté la même source. Une série de campagnes de sensibilisation sur la lutte contre les feux de palmeraie sont organisées par la Protection civile, en étroite collaboration avec les secteurs et acteurs concernés, dont notamment celles diffusées sur les ondes de la radio locale, sensibilisant les citoyens sur la vigilance et l'impératif du respect des mesures de sécurité et de précaution, pour préserver ce patrimoine phœnicole de la région.

A. K./APS

Khenchela

## Lancement bientôt d'une nouvelle opération de mise à niveau du réseau AEP à Kaïs

UNE NOUVELLE opération de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Kaïs, wilaya de Khenchela, sera lancée «avant la fin de l'année en cours», a indiqué le directeur local des ressources en eau (DRE). Le projet concerne le renouvellement des anciennes canalisations de conduite et de raccordement fabriquées en amiante-ciment, a précisé Mohamed Boudjeltila, soulignant que ce chantier a nécessité la mobilisation de 600 millions de dinars. Dans les détails, le même responsable a ajouté que l'opération concernera les conduites de distribution d'eau, à savoir les réseaux principaux et secondaires à l'intérieur du tissu urbain de la ville de Kaïs. Cette action de réhabilitation ciblera un réseau long de 46 km réparé sur plusieurs quartiers de cette ville dont les habitants souffrent d'un déficit en matière d'alimentation en eau potable (AEP) en raison, entre autres, de la vétusté de ce réseau, a-t-on noté. Le même responsable a souligné que dans l'objectif d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Kaïs, un réservoir d'eau, d'une capacité de 5 000 m<sup>3</sup>, est actuellement en cours de réalisation. Ce réservoir s'ajoute aux deux autres ouvrages similaires de 2 000 m<sup>3</sup> chacun, lesquels alimentent en AEP la commune, a-t-on conclu.

R. R.





Pillage des ressources naturelles du Sahara occidental

# La communauté aux Iles Canaries appelle l'Etat espagnol à «sanctionner» les auteurs

■ Les membres de la communauté sahraouie aux Iles Canaries ont appelé l'Etat espagnol à «sanctionner» les auteurs du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, notamment le sable provenant du port de la ville d'El Ayoun occupée, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS).



Par Amel D.

« Les membres de la communauté sahraouie à Tenerife ont organisé dimanche un sit-in à la plage d'El Camison (sud de l'île) où une société canarienne a déchargé des quantités de sable apportées récemment du port de la ville d'El Ayoun occupée pour une nouvelle opération nivelage de la plage », rapporte SPS. La manifestation a vu la participation d'une dizaine d'enfants sahraouis présents dans le cadre du pro-

gramme «Vacances en paix» en compagnie des familles d'accueil et plusieurs membres de «l'association des Iles Canaries d'amitié avec le peuple sahraoui, à leur tête le président de l'association, Alberto Nagrine, et le représentant du Front Polisario aux Iles Canaries, Hamdi Mansour», ajoute la même source. «Les manifestants ont voulu par cette action rappeler à l'opinion publique des Iles Canaries et internationale qu'au moment où des populations sahraouies sont confrontées à la famine, à l'injustice et à la misère dans les terri-

toires occupés, les ressources naturelles dont recèle le Sahara occidental occupé sont pillées», appelant les autorités espagnoles et des Iles Canaries à «prendre les mesures nécessaires pour garantir la souveraineté du peuple sahraoui sur ces ressources naturelles vu que l'Espagne est la puissance administrante du territoire». L'Espagne a également été appelée à «sanctionner les citoyens et les personnes morales de nationalité espagnole qui agissent contre les intérêts du peuple sahraoui en attente toujours d'un référen-

dum libre et transparent d'autodétermination sous l'égide de l'ONU et l'UA». Une enquête menée par le quotidien britannique *The Guardian*, le 29 juillet dernier, avait révélé que la plage Tauro de la station de Gran Canaria aux Iles canaries, jadis rocheuse, a été couverte de sable provenant illégalement de la dernière colonie d'Afrique, le Sahara occidental. Sous le titre «*Troubles au paradis*», l'enquête du *Guardian* a souligné que le projet de couvrir la plage rocheuse avec 70 000 tonnes de sable a été réalisé «au mépris du droit international et au détriment de la dernière colonie en Afrique, le territoire occupé du Sahara occidental». Il est relevé que les autorités espagnoles ont lancé une enquête sur la question et que les experts en droits de l'homme affirment que «si le sable qui couvre la plage de Gran Canaria provenait de l'Etat occupé, ce serait une violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de la décision de la Cour internationale de justice (CIJ)». Le quotidien britannique a précisé que la CIJ affirme clairement que les ressources naturelles d'un territoire occupé ne peuvent être exploitées par l'occupant, à moins qu'ils profitent à

la population locale. Il a rappelé aussi l'arrêt de décembre dernier de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue), qualifié d'«historique», stipulant que le commerce des produits agricoles et de la pêche originaires du Sahara occidental, territoire indépendant du Maroc, est illégal. Un représentant du Front Polisario a déclaré au *Guardian* qu'aucun consentement du peuple sahraoui ni de ses représentants n'a été accordé à l'occupant marocain pour inclure les ressources naturelles sahraouies dans ses accords commerciaux avec l'Europe.

A. D./APS

## Libye

### Les initiatives pour la stabilité «doivent être dirigées par l'ONU»

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a rencontré à Rome, le ministre italien des Affaires étrangères, Angelino Alfano. Cette visite en Italie coïncide avec l'intervention militaire italienne dans les eaux et le ciel libyens. La population refuse cette ingérence et a appelé l'ONU à intervenir. Ghassan Salamé considère qu'il y a trop d'initiatives pour la Libye, ce qui n'aide pas forcément à résoudre la crise. Il s'agit, en quelque sorte, d'une tournée d'écoute que Ghassan Salamé mène en Libye pour débiter sa mission qui vise à relancer le processus politique – bloqué depuis plus de dix mois – sur la base de l'accord de Skheirat, signé au Maroc en décembre 2015. Les Nations unies doivent «diriger et coordonner les efforts fournis par les différents pays et qui visent au retour de la stabilité en Libye», a déclaré Ghassan Salamé samedi, lors de sa première visite à Tripoli. Selon lui, les interventions étrangères «n'ont pas aidé» à résoudre la crise. Cependant, «il revient aux Libyens de trouver eux-mêmes le mécanisme politique pour une sortie de la crise», a-t-il ajouté. Ghassan Salamé dit également avoir reçu des centaines de lettres et des tweets qui lui ont «beaucoup appris sur les préoccupations» des Libyens. «Nous sommes là pour aider à la transition politique vers un Etat moderne, des institutions viables et réunifiés comme la Banque centrale ou encore la Société nationale du pétrole (NAO)», a-t-il

souligné, tout en annonçant par ailleurs le retour prochain des membres de la Mission onusienne à Tripoli. Tout comme à Tripoli, à Bayda et à al-Qoba, dans l'est du pays, Ghassan Salamé a rencontré dimanche des activistes de la société civile, des femmes et des chefs de tribus, en plus du chef du Parlement et du ministre des Affaires étrangères du gouvernement de l'Est. Des rencontres «fructueuses», selon l'envoyé onusien. A l'image des rencontres avec Fayed el-Sarraj, chef du Conseil présidentiel à l'Ouest, Ghassan Salamé a été chaleureusement accueilli à l'Est. Il a rappelé à tous que les Libyens doivent «saisir l'occasion pour fonder les bases» d'un Etat moderne et viable. La stratégie de Ghassan Salamé consiste, à l'heure actuelle, à entendre le maximum d'acteurs libyens afin de développer des idées. Il doit ensuite écouter les pays impliqués en Libye, les membres permanents de l'ONU ainsi que les pays voisins. Le Caire, en Egypte, sera sa prochaine étape après l'Italie.

#### 137 migrants secourus au large des côtes

Près de 140 migrants clandestins, dont cinq femmes et trois enfants, ont été interceptés au large des côtes libyennes et ramenés à terre alors qu'ils tentaient de rallier l'Europe, a indiqué à l'AFP un responsable

de la lutte anti-immigration. «137 migrants clandestins ont été secourus avec succès par les gardes-côtes (...) puis nous ont été remis», a indiqué à l'AFP Amine al-Boussefi, chef de l'organe de lutte contre l'immigration clandestine de Tajoura, dans la banlieue est de Tripoli. Les migrants, de différentes nationalités africaines, étaient à bord d'un bateau pneumatique lorsqu'ils ont été interceptés dimanche matin à environ 20 milles marins au nord de Sayyad, un petit village en bord de mer à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli, a indiqué à l'AFP le général Ayoub Kacem, porte-parole de la marine libyenne. Ils ont été ramenés à la base navale de Tripoli où les autorités libyennes leur ont fourni de l'eau et de la nourriture, ainsi que des soins. Ils ont ensuite été acheminés en bus vers Tajoura où ils ont été remis à l'organe de lutte contre l'immigration clandestine. Des dizaines de migrants ont été regroupés dans une cour, assis par terre sous un soleil de plomb, en attendant d'être placés dans des centres de rétention, a constaté un photographe de l'AFP. Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 111 000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le premier janvier, dont près de 93 500 en Italie. Plus de 2 360 sont morts en tentant la traversée

O. T./Agences

## Tunisie

### Un syndicat empêche le ravitaillement du navire des identitaires

LE «C-STAR», navire affrété par des militants européens d'extrême droite pour lutter contre le trafic de migrants au large de la Libye et «défendre l'Europe», selon leur slogan, était bloqué au large de la Tunisie, où un puissant syndicat a appelé à empêcher son ravitaillement. Les pêcheurs tunisiens s'étaient déjà mobilisés dimanche pour empêcher le bateau d'accoster. «A tous les agents et employés des ports tunisiens : ne laissez pas le bateau du racisme C-Star souiller les ports de Tunisie. Expulsez-les comme ont fait vos frères à Zargis et Sfax», a lancé sur Facebook le syndicat UGTT, prix Nobel de la Paix 2015 avec trois autres organisations, après la révolution de jasmin de 2011. Les activistes allemands, français et italiens de Génération identitaire à bord du «C-Star» n'étaient pour leur part pas joignables lundi. Selon des sites de surveillance du trafic maritime dont Marine Traffic, le navire était lundi à l'arrêt à la lisière des eaux tunisiennes, au sud-est de Sfax, le deuxième port tunisien.

### Tentative d'intimidation d'une ONG espagnole

Mais comme ce fut le cas samedi avec «L'Aquarius», le bateau de SOS Méditerranée et de Médecins sans frontières, le «C-Star» a tenté d'intimider l'équipage du navire «Golfo azzuro» de l'ONG espagnole Proactiva Open Arms. Il a demandé aux secouristes de quitter la zone, jugeant que leur présence est un «appel d'air».

R. M.



Corée du Nord

# Tillerson en Thaïlande pour convaincre Bangkok d'isoler Pyongyang

■ Rex Tillerson s'est rendu, hier, en Thaïlande, une première pour un secrétaire d'État américain depuis le coup d'État de 2014, afin de tenter de convaincre Bangkok d'isoler Pyongyang en mettant fin à ses activités économiques menées depuis le royaume.

Par Rosa F.

Les États-Unis sont inquiets de l'existence de compagnies nord-coréennes d'export-import utilisant Bangkok comme «hub» régional, changeant leurs noms fréquemment, a expliqué devant la presse Susan Thornton, haute diplomate voyageant avec M. Tillerson. Washington voudrait convaincre les militaires thaïlandais de fermer ces compagnies écran afin de couper ce canal commercial utilisé jusqu'ici sans restriction par la Corée du Nord. Cette visite intervient alors que le durcissement des sanctions de l'ONU, sous l'impulsion de Washington, pourrait coûter à la Corée du Nord un milliard de dollars de revenus annuels tout en restreignant des échanges économiques cruciaux avec la Chine, son principal allié et partenaire économique. Alliée traditionnelle de Washington, la Thaïlande est cependant un des rares pays d'Asie du Sud-Est à accueillir une ambassade nord-coréenne et entretient des liens commerciaux importants avec Pyongyang. Selon la diplomatie thaïlandaise, Bangkok est le troisième plus important partenaire commercial pour Pyongyang, après Pékin et Séoul : les échanges commerciaux entre les deux pays étaient de plus de cent millions d'euros en 2014. Officiellement, la Corée du Nord



P.A. D.R.

exporte du matériel électrique et chimique, la Thaïlande envoyant en Corée du Nord sucre, poisson ou caoutchouc. Autre moyen de resserrer l'étau sur Pyongyang : Washington demande à la Thaïlande de durcir le régime de visas pour les Nord-Coréens, des plus souples jusqu'ici. Ce durcissement ne doit pas concerner les réfugiés nord-coréens, nombreux à fuir par la Thaïlande vers la Corée du Sud, a insisté M<sup>me</sup> Thornton. Le secrétaire d'État américain avait

exclu lundi, lors d'un sommet régional à Manille – où la Thaïlande était représentée – un retour rapide au dialogue avec la Corée du Nord. Il avait estimé que la nouvelle volée de sanctions infligées à Pyongyang par l'ONU démontrait que la planète avait perdu patience face à ses ambitions nucléaires. La Corée du Nord a assuré que le durcissement sensible des sanctions de l'ONU ne l'empêcherait pas

de développer son arsenal nucléaire, prévenant qu'elle ne négocierait pas sous la menace des États-Unis. Avant de s'enlever vers la Malaisie voisine, Rex Tillerson a rencontré à Bangkok le chef de la junte militaire, le général Prayut Chan-O-Cha, sans déclarations à l'issue. «Concernant la situation sur la péninsule coréenne, la Thaïlande est prête à coopérer et à apporter son aide», a cependant assu-

ré le porte-parole de la junte, Werachon Sukhondapatipak. Rex Tillerson s'est aussi recueilli devant la dépouille du roi Bhumibol Adulyadej, décédé en octobre dernier et dont le corps est conservé depuis au palais royal, la tradition thaïe prévoyant des funérailles royales un an après. Rex Tillerson, qui s'est souvent rendu en Thaïlande à l'époque où il dirigeait ExxonMobil, a expliqué devant le personnel de l'ambassade américaine à Bangkok qu'il s'agissait de «développer» la relation avec ce vieil allié historique, base arrière des États-Unis lors de la guerre du Vietnam. Il a cependant reconnu «les hauts et les bas» de cette relation, alors que les États-Unis ont baissé la voilure sur plusieurs programmes de coopération avec Bangkok, notamment son grand entraînement militaire régional conjoint Cobra, de moindre envergure depuis 2014. Depuis le renversement du gouvernement civil en Thaïlande par une junte militaire ultra-royaliste, les rassemblements à caractère politique restent interdits, entre autres restrictions à la liberté d'expression, critiquées par Washington après le coup d'État. Les arrestations des détracteurs de la junte et de la monarchie se sont multipliées. Et aucune date d'élection n'a été donnée. Autant de points sur lesquels l'administration Obama a été critiquée par le passé.

Venezuela

## L'ONU dénonce un «usage excessif de la force»

L'ONU a dénoncé hier «un usage excessif de la force» au Venezuela et accusé les forces de sécurité d'être responsables de la mort d'au moins 46 manifestants antigouvernementaux. «Depuis le début des manifestations en avril, on constate une tendance évidente à l'usage excessif de la force à l'encontre des manifestants», a déclaré le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad al-Hussein dans un communiqué. «Plusieurs milliers de personnes ont été placées en détention arbitraire, beaucoup auraient été victimes de mauvais traitements et même de torture», a-t-il ajouté. Les autorités vénézuéliennes ayant refusé l'accès du pays aux enquêteurs de l'ONU, M. Zeid a chargé une équipe de spécialistes des droits de l'homme d'entrevue à distance quelque 135 victimes et leurs familles, ainsi que des témoins, des journalistes, des avocats, des médecins, et des membres du Bureau de la procureure générale. «Au 31 juillet, le Bureau de la procureure générale enquêtait sur 124 décès dans le cadre des manifestations.

D'après l'analyse de l'équipe des droits de l'homme des Nations unies, les forces de l'ordre seraient responsables d'au moins 46 de ces décès, tandis que 27 autres seraient imputés à des groupes armés progouvernementaux, dénommés «collectifs» armés (qui) circulent à moto, en brandissant des armes à feu», a précisé le communiqué. A propos du nombre de personnes détenues, aucun chiffre officiel n'a été publié, mais «des estimations fiables suggèrent qu'entre le 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle ont commencé les manifestations de masse, et le 31 juillet, plus de 5 051 personnes ont été placées en détention arbitraire», poursuit le Haut-Commissariat. Plus de 1 000 personnes seraient encore en détention. Plusieurs rapports crédibles font état de «traitements cruels, inhumains ou dégradants à l'encontre de ces détenus par les forces de l'ordre, s'apparentant dans certains cas à des actes de torture», indique le communiqué, qui dénonce le recours aux décharges électriques, à des pratiques de suspension par les poignets pen-

dant de longues périodes, à l'asphyxie par le gaz, et à des menaces de mort, voire des menaces de violence sexuelle, à l'encontre des détenus ou de leurs familles. «Ces violations se produisent alors même que s'effondre l'État de droit au Venezuela, dans un climat d'attaques constantes du gouvernement contre l'Assemblée nationale et la procureure générale», a dénoncé M. Zeid. «Les responsables gouvernementaux les plus haut placés sont responsables des violations des droits enregistrées par nos services», a-t-il affirmé. Le Haut-Commissaire a exhorté les autorités de Caracas à «stopper sans délai tout recours excessif à la force contre les manifestants, à mettre un terme aux détentions arbitraires et à libérer toutes les personnes détenues arbitrairement». «Je demande à toutes les parties de rechercher une solution à l'exacerbation rapide des tensions dans le pays, de renoncer à la violence et de prendre les mesures nécessaires à un véritable dialogue politique», a déclaré M. Zeid.



## Points chauds

### Paranoïa

Par Fouzia Mahmoudi

Si le feuilleton des relations tumultueuses entre l'Allemagne et la Turquie a été plutôt calme ces deux dernières semaines, avec même peut-être l'espoir de le voir tirer sur sa fin, Recep Tayyip Erdogan ne semble pas de cet avis et semble vouloir l'étirer autant que faire se peut. Surtout, le dirigeant turc ne manque jamais de verser dans l'excès le plus total, justifiant ainsi toujours plus l'image de dictateur que ses opposants assurent qu'il est. Le président Erdogan a en effet accusé hier l'Allemagne de soutenir les terroristes en refusant de fournir des informations sur des suspects recherchés par les autorités turques. «L'Allemagne soutient les terroristes», a-t-il assuré lors d'une conférence de presse dans la province de Rize, sur les rives de la mer Noire. «Nous avons transmis à (la chancelière allemande Angela) Merkel 4 500 dossiers, mais nous n'avons reçu aucune réponse», a-t-il ajouté devant des partisans de son Parti Justice et Développement (AKP). Reste à savoir comment Berlin réagira face à cette énième et désormais presque insignifiante attaque tant elle est disproportionnée et excessive. Ainsi, Erdogan qui croit être devenu le grand leader de la Turquie faisant de lui l'équivalent d'un sultan impérial, n'est au contraire perçu par ses opposants que comme un fou dangereux. Car alors qu'il pourrait profiter du pouvoir qu'il a réussi à confisquer au fil des ans, il continue à faire montre d'une paranoïa prodigieuse et surtout semble bien décidé à faire de tous ses alliés des ennemis. Aujourd'hui de plus en plus isolé, l'on se demande combien de temps ce dernier pourra tenir, alors même que sa paranoïa ne s'arrête pas à ses alliés étrangers, mais inclut également ses alliés au sein de son gouvernement et de son cercle le plus proche. Convaincu qu'il est la cible de tous les complots, il finira peut-être lui aussi comme Staline, dont il partage le despotisme et la paranoïa, par succomber, probablement seulement politiquement, des mains mêmes de ceux qui l'entourent.

F. M.





Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula

# La salle de répétitions prochainement baptisée «Sirat Boumediene»

■ Le nom du regretté comédien Sirat Boumediene (1947-1995) sera attribué prochainement à la salle de répétitions du théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula», a indiqué, avant-hier, le directeur de cette structure culturelle.

Par Ouali H.

« Cette baptisation est programmée pour la mi-septembre, à l'occasion d'une journée commémorative mettant en relief le parcours de l'artiste », a précisé à l'APS Mourad Senouci. « Plusieurs représentations des différents rôles campés par Sirat Boumediene seront animées dans ce cadre devant le public du TRO », a-t-il signalé.

Le défunt comédien avait à son actif nombre de prestations brillantes, à l'instar de son interprétation du personnage « Djelloul El-Fhaymi » dans la pièce « El-ajouad » (Les généreux) d'Abdelkader Alloula (1939-1994). Ce rôle valut à Sirat Boumediene le prix de la meilleure interprétation au Festival théâtral international de Carthage (Tunisie, 1985), rappelle-t-on. « L'hommage qui lui est réservé par le TRO donnera le ton à un cycle de rencontres-évocation dédiées aux grands noms de la culture algérienne disparus ou encore en activité », a fait valoir Mourad Senouci. Ce responsable, qui a pris ses fonctions le 12 juillet dernier, a égale-



ment annoncé la poursuite du processus de numérisation du fonds documentaire du TRO, initi-

tié par son prédécesseur Azri Ghaouti, admis à la retraite. « Cette opération a pour but de

mettre à la disposition des jeunes étudiants et chercheurs les ressources documentaires

dans le domaine du 4<sup>e</sup> art, et ce, aux plans audiovisuel et textuel », a souligné Mourad Senouci.

O. H./APS

Initiée par l'Office national de culture et d'information (Onci)

## La caravane artistique est arrivée à El Attaf/Aïn Defla

La caravane artistique organisée par l'Office national de culture et d'information (Onci) dans le cadre de la manifestation « Été d'Algérie » est arrivée avant-hier après-midi à El Attaf (Aïn Defla) en vue d'animer un certain nombre de spectacles, a indiqué un responsable de la direction locale de la culture.

Cette caravane au sein de laquelle figurent des artistes versés dans de nombreux créneaux artistiques et culturels séjournera à Aïn Defla deux jours, se produisant durant la journée de mardi au niveau du théâtre

Mafoud-Touahri de Miliana, a indiqué le directeur adjoint à la direction de la culture, Allel Boucherit.

Au cours de sa présence à Aïn Defla, les membres de cette caravane s'emploieront à mettre un peu de baume au cœur des enfants et des jeunes qui ne peuvent pas toujours se déplacer vers les villes côtières en vue de profiter des plaisirs de la mer et des spectacles qui y sont donnés, a indiqué M. Boucherit.

Si les associations El Amel et El Akwas tenteront de faire plaisir aux enfants en leur

proposant des pièces théâtrales, des tours de magie, des danses et des jeux, les adultes, eux, pourront suivre les concerts donnés dans les genres staïfi et algérois par nombre de chanteurs tels notamment Sami Rayane, Daoud Djamel (dit cheb Nassir), Benyamina Souad et Leila Rihan.

Pour nombre de personnes rencontrées, cette initiative est louable à plus d'un titre car elle permet aux familles de rompre avec un quotidien monotone et morose.

Samia A.

Tissemsilt / Commune de Bordj Emir Abdelkader

## Découverte archéologique au Fort Taza

Des objets en poterie et en céramique ainsi que des pièces de monnaie ont été découverts par une équipe d'archéologues de l'université d'Alger 2, lors d'une seizième opération de fouille au niveau du site archéologique historique du Fort de Taza, situé dans la commune de Bordj-Emir-Abdelkader, dans la wilaya de Tissemsilt, a fait savoir avant-hier le chef de cette mission.

Ces fouilles, effectuées du 3 au 26 juillet, ont donné lieu à la découverte de fragments d'une jarre qui pourrait être entière, d'une pièce en poterie exceptionnelle qui pourrait remonter au moyen âge ou à l'antiquité, deux lampes à huile (antiques) et d'autres fragments de plats en poterie remontant à l'antiquité ainsi que deux pièces en céramique de l'ère islamique moyenne, a indiqué à l'APS le professeur en archéologie à l'Université

d'Alger 2, Azzedine Bouyahiaoui.

Deux pièces de monnaie anciennes dont les inscriptions sont illisibles et un quinquet portant des ornements humains et animaux ont également été découverts à la faveur de ces fouilles, a-t-il ajouté. Les objets découverts ont été transférés au Laboratoire archéologique de l'Institut d'Alger 2 pour faire l'objet d'étude scientifique afin de déterminer exactement leurs périodes, a précisé le professeur Bouyahiaoui, expliquant que certains objets ont besoin de restauration qui sera assurée par des doctorants.

Les étudiants ayant effectué ces fouilles ont découvert une stratification à l'intérieur du fort, attestant de la chronologie historique du site, au moins, par rapport aux trois périodes historiques (antique, moyenne et la période d'El Emir Abdelkader), explique le

chef de cette mission scientifique.

Entamées depuis 2001, les fouilles du site ont permis la découverte de plusieurs objets archéologiques de valeur, dont des pièces remontant à l'époque des Almohades, notamment des pièces de monnaie, deux lampes en poterie et une autre en céramique datant des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles ainsi que des objets en céramique et verre remontant à l'ère romaine.

Le Fort de Taza a été édifié en 1838 par le calife de Miliana, à l'époque de Mohamed Ben Allal, sur ordre de l'Emir Abdelkader, eu égard à l'importance stratégique du site entouré de montagnes, outre sa proximité de villages de la région du Titteri (Médéa).

Ali Z./APS

### Rendez-vous culturels

**Théâtre en plein air de la Sablette**

**Mercredi 9 août 2017 :**

19h00 : spectacle clown et magie avec la troupe Ennoujdjour.

21h00 : Gala animé par «Asma Djermoun».

**Judi 10 août 2017 :**

21h00 : Gala animé par «BoualemChaker» et «Halim El Assimi».

**Plage de Matares à Tipaza**

**Du 13 au 17 août :**

Retour de l'événement

Cinéplage.

**13 août :**

Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Halal».

**14 août :**

Projection des longs metrages «El Maktoub» et «Papa n'zenu».

**15 août :**

Projection d'un extrait du concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar».

**16 août :**

Projection des films «Papillon» et «Chroniques de mon village».

**17 août :**

Projection des films «Point de fuite» et «Timgad»



## Coup-franc direct

Tout a une fin !

Par Mahfoud M.

Hannachi n'est plus président de la JSK, lui qui pensait que cela n'arrivera jamais ne s'imaginant pas quitter le club qu'il avait dirigé d'une main de fer plus de deux décennies. Il avait habité tout le monde à ses frasques mais surtout à ses fausses démissions. En fait, dès qu'il se sentait visé et menacé, il annonçait à tout le monde qu'il partait, mais faisait cela juste pour calmer les esprits et revenir ensuite en force. Les supporters des Canaris, souhaitant vivement son départ, avaient justement perdu espoir. Ils pensaient qu'il ne quittera jamais le club et restera à tout jamais à les narguer. Pour eux, Hannachi ne pouvait plus gérer l'équipe comme auparavant car il a pris de l'âge, mais surtout a changé de tempérament et ne cherchait que ses propres intérêts au détriment de l'équipe qui vivait une situation difficile, à cause justement de cette manière de faire et de cette gestion se contentant d'a-peu-près du président qui ne sait plus comment bâtir une équipe compétitive. Il faut savoir que le club a connu l'une des saisons les plus difficiles l'année dernière en frôlant la descente en Ligue II et n'a dû son salut qu'au sacrifice de ses enfants, parmi les joueurs et les membres du staff technique.

M. M.

## Suspension de la Fédération algérienne de karaté-do par la WKF Le MJS installe une cellule de crise

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports (MJS) a annoncé l'installation d'une cellule de crise chargée d'examiner l'ensemble des tenants et aboutissants suite à la suspension avec «effet immédiat» infligée à la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) par la Fédération mondiale de karaté (WKF). «Le MJS annonce l'installation d'une cellule de crise chargée d'examiner l'ensemble des tenants et aboutissants de cette affaire et de communiquer à l'instance internationale tous les éléments utiles et nécessaires liés à cette affaire (...) Nous restons convaincus que la WKF traitera ce dossier avec l'impartialité qui lui est coutumière, et nous comptons en particulier sur le sens de responsabilité, de clairvoyance et la justesse qui ont caractérisé le président de la WKF et les membres de son instance qui sauront réhabiliter l'Algérie qui a de tout temps été avant-gardiste en termes de respect des règlements internationaux», a réagi le MJS dans un communiqué. Dans une correspondance signée par le président de la WKF, l'Espagnol Antonio Espinos, l'instance mondiale du karaté a annoncé lundi sa décision de suspendre avec «effet immédiat» la Fédération algérienne de la discipline, actuellement gérée par Aboubaker Mekhfi à la tête d'un directoire. «A la suite de notre courrier du 8 juin, envoyé par email et par fax, auquel nous n'avons pas reçu de réponse, on vous informe que le Comité exécutif de la WKF a décidé de suspendre la Fédération algérienne avec effet immédiat, par les motifs exposés dans notre courrier du 8 juin et une fois le délai de 45 jours a expiré sans aucune résolution», a affirmé la WKF. Le 8 juin dernier, la WKF a demandé au MJS de «faciliter» l'organisation d'une assemblée élective et de trouver dans «un délai de 45 jours» une solution aux «dysfonctionnements» que vit la FAK depuis plusieurs mois. «Le MJS

a appris avec regret la suspension de la Fédération algérienne de karaté-do. A cette effet, le MJS tient à rappeler que le directoire a été mis en place comme mesure temporaire en vue de mettre fin à une longue période caractérisée par une instabilité chronique et des turbulences ayant affecté sérieusement le fonctionnement de la fédération», a ajouté le département ministériel. Aboubaker Mekhfi a été désigné fin mai par le MJS à la tête d'un directoire pour gérer les affaires de la FAK en attendant l'organisation d'une assemblée générale élective (AGE), une décision considérée «en contradiction» avec les textes et règlements de la Fédération mondiale de karaté et de la charte olympique. «Il est clair aujourd'hui que les principaux instigateurs de cette cabale sont clairement identifiés et réfractaires à tout retour de la sérénité au sein de la grande famille du karaté-do algérien», a souligné le MJS. Mekhfi a été suspendu en juillet dernier pour deux ans de toutes les activités et représentations au sein de l'Union des Fédérations africaines de karaté (UFAK) pour «diffamation et déclarations calomnieuses», tenues à l'issue des championnats d'Afrique-2017 de karaté, organisés du 29 mai au 4 juin à Yaoundé (Cameroun).

## JS Kabylie Rebrab pressenti pour reprendre le club

■ 24 ans après, l'homme fort de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, a rendu le tablier et n'est plus considéré comme le président de la formation chère à la ville des Genêts.

Par Mahfoud M.

Il a été, en fait, contraint à rendre le tablier. Le Conseil d'administration s'est réuni en urgence pour débattre de la situation du club et prendre la décision de le destituer. Le Conseil d'administration a été ensuite dissous et remplacé par un conseil de surveillance qui se chargera de l'intérim jusqu'à l'ouverture du capital, la venue d'un nouveau patron et de son conseil d'administration. Il faut savoir qu'il y a eu vote à l'unanimité du retrait de confiance au président Mohand Chérif Hannachi par les neuf membres présents à la réunion sur les 12 que compte le Conseil d'administration, et que les actionnaires ont décidé de dissoudre cette instance présidentielle pour la remplacer par un Conseil de surveillance. Le nouveau Conseil sera présidé momentanément par Azlef et Mohamed Zaghdoud jusqu'au 7 septembre prochain, date fixée pour l'élection des membres du conseil de surveillance qui sera composé de cinq à 12 membres. Il faut



Ph. > D. R.

savoir que beaucoup de supporters ont poussé un ouf de soulagement après l'annonce de la destitution de Hannachi, étant donné qu'il multipliait les maladresses ces derniers temps, dont la dernière en date est celle d'avoir décidé de limoger Moussouni et Rahmouni et de les remplacer par Fabbro sans faire cela dans les règles de l'art vu que les deux entraîneurs étaient titulaires d'un contrat en

bonne et due forme. Dans l'entourage du club kabyle, on parle avec insistance de la très probable venue du grand industriel Issaad Rebrab qui serait prêt à reprendre le club, lui qui avait tenté de le faire une fois mais avait été bloqué par Hannachi qui ne voulait pas lâcher prise.

M. M.

## AS Monaco

### Ghezal signe pour quatre saisons

L'ailier international algérien Rachid Ghezal, en fin de contrat avec l'Olympique Lyonnais (Ligue 1 française), s'est engagé lundi pour un contrat de quatre saisons avec l'AS Monaco, a annoncé le champion de France en titre de football sur son site officiel. «J'ai l'ambition de jouer au plus haut niveau national et international. Le projet sportif de Monaco, qui est tenant du titre et a été jusqu'en demi-finale de la Ligue des champions est fantastique. Après plusieurs saisons à Lyon, j'avais besoin d'un nouveau challenge. Tout est réuni ici pour que l'on fasse une grande saison. J'ai hâte de rencontrer mes coéquipiers et débiter l'entraînement», a affirmé Ghezal sur le site officiel du club monégasque. Le

milieu offensif n'était pas loin de prolonger dans le Rhône, en fin de saison. Les deux parties s'étaient accordées sur un salaire mensuel avoisinant les 280 000 euros hors bonus, mais une mésentente de dernière minute avait fait capoter l'affaire. De son côté, le vice-président directeur général de l'ASM Vadim Vasilyev s'est réjoui de l'arrivée de Ghezal, en évoquant «un joueur talentueux». «Nous souhaitons la bienvenue à Rachid Ghezal, que nous suivons depuis un certain temps. C'est un joueur talentueux qui connaît notre championnat mais compte aussi expérience en coupe d'Europe. Nous croyons beaucoup en Rachid et ses capacités à franchir un cap supplémentaire à Monaco, au contact du staff et

du groupe». En ouverture de la 1<sup>re</sup> journée du championnat de France, l'AS Monaco s'est imposée vendredi dernier à domicile face à Toulouse (3-2) alors qu'elle avait échoué quelques jours auparavant à s'adjuger le Trophée des Champions face au Paris SG (2-1). L'attaquant algérien, pur produit de la formation lyonnaise, qui souffrait d'une blessure, n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour les deux derniers rendez-vous des Verts : en amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), comptant pour la 1<sup>re</sup> journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputés les 6 et 11 juin.

## CHAN-2018 de football (Qualifications) Algérie-Libye Les Libyens attendus jeudi à Constantine

La sélection libyenne de football A', composée de joueurs locaux, est attendue jeudi prochain à Constantine en vue du match aller face à son homologue algérienne le 12 août au stade Chahid-Hamlaoui (20h45), comptant pour le dernier tour qualificatif du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 au Kenya, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur sa page officielle sur Facebook. Le délégation libyenne composée de 38 personnes regagnera directement Constantine à bord d'un vol spécial, précise la même source. La

Libye se trouve actuellement en stage en Tunisie afin de poursuivre sa préparation en vue de cette double confrontation face à l'Algérie. La seconde manche se jouera le vendredi 18 août au stade Tayeb-M'hiri de Sfax (Tunisie). Avant leur départ en Tunisie, les joueurs de l'entraîneur Djalal Damja se sont inclinés en Libye en amical face à la formation locale de première division Abi Ashnar (2-0). De leur côté, les joueurs de l'équipe nationale ont réintégré lundi le Centre technique national de Sidi Moussa après avoir bénéficié de trois jours de repos.

Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera directement à la phase finale prévue au Kenya du 11 janvier au 2 février 2018 en présence de 16 nations réparties en quatre groupes de quatre équipes. L'autre match de la zone nord opposera l'Egypte, dont c'est le premier engagement dans la compétition, au Maroc. L'Algérie avait été suspendue de la dernière édition tenue en 2016 au Rwanda pour avoir déclaré forfait aux éliminatoires alors qu'elle devait affronter la Libye.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Canicule à Béjaïa

### Trois personnes âgées retrouvées mortes

«**DEUX** hommes ont été découverts morts chez eux par la Protection civile», a-t-on appris avant-hier. Un nonagénaire (92 ans) a été découvert sans vie dans son domicile à Sidi-Ahmed et un septuagénaire, a été découvert mort dans son domicile à Akbou. Le corps d'un troisième homme a été retrouvé

sans vie dans un lieu en dehors de chez lui à Sidi Aïch. Il n'a pas encore été identifié, a-t-on appris. La mort de ces trois personnes âgées serait due à la canicule. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de la mort de ces trois personnes.

H. C.

## Ratification de plusieurs accords internationaux

### Le Président Bouteflika signe six décrets

LE PRÉSIDENT de la République Abdelaziz Bouteflika a signé six décrets présidentiels portant ratification d'accords internationaux, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, indique hier un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit des actes du 25ème Congrès de l'Union postale universelle, fait à Doha, le 11 octobre 2012 et de l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table, fait à Genève, le 9 octobre 2015. Le président Bouteflika a également signé les décrets portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de la communication entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Pékin le 29 avril 2015 et de la convention de coopération dans le domaine de la lutte contre le

crime organisé entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de l'Etat de Qatar, signée à Doha le 31 octobre 2016. Le chef de l'Etat a aussi signé les décrets portant ratification de l'accord sur la suppression de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République unie de Tanzanie, signé à Alger le 7 novembre 2007 et de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Pologne relatif à l'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service, signé à Varsovie le 18 octobre 2016.

APS

## Protection civile

### Plus de 24 000 interventions en une semaine

LES UNITÉS de la Protection civile ont enregistré, en une semaine, 24 536 interventions liées notamment aux accidents de la circulation, aux accidents domestiques et aux incendies, a indiqué, hier, un bilan rendu public par les mêmes services.

«Du 30 juillet au 8 août 2017, suite à des appels, les unités de la Protection civile ont enregistré 24 536 interventions liées notamment aux accidents de la route, accidents domestiques et aux incendies», a précisé la même source. 11 376 interventions ont concerné les opérations d'évacuation des victimes et des malades (1 497 blessés et 9 517

malades) vers les structures sanitaires. Concernant les accidents de la circulation, les mêmes services ont effectué 2 605 interventions dans 1 442 accidents ayant fait 35 morts et 1 870 blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Jijel avec 47 accidents ayant fait 4 morts et 102 blessés. Les services de la Protection civile sont intervenus, au cours de la même période, pour l'extinction de 3 594 incendies et ont effectué 5 672 interventions, dont 5 014 opérations d'assistance à des personnes en danger.

Radia R.

## Gendarmerie nationale

### Une bande de faux-monnayeurs démantelée à Zeralda

La brigade de la Gendarmerie nationale de Zeralda (Wilaya d'Alger) a procédé au démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs activant dans les communes de la capitale, notamment à Zeralda, a affirmé la chargée de communication et des relations publiques du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger, le lieutenant Souad Ounis. «Sur la base d'informations faisant état de la mise en circulation de faux billets par un groupe d'individus

âgés d'une vingtaine d'années au niveau du complexe touristique de Zeralda, les services de la Gendarmerie nationale ont pu arrêter les mis en cause après d'intenses investigations», a indiqué hier le lieutenant Souad Ounis dans un point de presse au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à Zeralda. Elle a précisé que «les malfaiteurs ont été arrêtés le 4 août dernier à minuit, au niveau du complexe, en flagrant délit, ajoutant que le cerveau de la



## Accidents de la circulation à Bouira et Sidi Bel-Abbès

### 4 morts et huit blessés sur l'autoroute Est-Ouest

■ Trois membres d'une même famille ont trouvé la mort avant-hier dans un accident de la circulation survenu sur le tronçon autoroutier d'Ain Chriki (ouest de Bouira), selon la Protection civile.

À ce sujet, la même source explique qu'un camion semi-remorque a percuté de plein fouet un véhicule utilitaire avec trois personnes à bord. Les occupants du véhicule, deux hommes et une femme, ont rendu l'âme sur le coup. Les défunts des victimes ont été transportés à la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Bouira. Aussitôt alertés, les services de la Gendarmerie nationale se sont

dépêchés sur les lieux de l'accident et ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances et les causes exactes de cet accident. Par ailleurs, une personne est décédée avant-hier à Sidi Bel-Abbès suite à un accident de la route qui a également fait huit blessés, a indiqué la Protection civile de la wilaya.

Ce drame s'est produit sur la route nationale (RN) 92, à hauteur de la commune de Belarbi, lorsqu'un véhicule utilitaire est

entré en collision avec un car de voyageurs en direction de Saïda, a précisé la cellule de communication de la PC. Les victimes ont été évacuées vers le Centre hospitalo-universitaire «Abdelkader-Hassani» de Sidi Bel-Abbès, où l'une d'elles a succombé à ses blessures, a fait savoir la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Imène N.

## Criminalité à Alger

### Plus de 170 arrestations pour divers délits

Pas moins de 175 individus suspects impliqués dans divers délits ont été arrêtés par les forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger qui ont saisi une quantité de cannabis traité, des psychotropes et 52 armes blanches, a indiqué avant-hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mené des opérations de recherches dans plusieurs quartiers de la capitale,

donnant lieu à l'interpellation de 175 individus suspects impliqués dans divers délits et la récupération d'une quantité de cannabis traité, 447 comprimés psychotropes ainsi que 52 armes blanches», a précisé la même source. Dans une affaire distincte, relative à la lutte contre les

parkings anarchiques, les forces de ladite structure ont procédé à l'interpellation de «5 individus, gardiens de parkings anarchiques, à l'encontre desquels des procédures judiciaires ont été établies», a ajouté la DGSN. Walid B.

## Historien, romancier, essayiste et journaliste

### Gonzague Saint Bris meurt dans un accident de voiture

LONGTEMPS figure de proue des nouveaux romantiques, l'écrivain et journaliste français Gonzague Saint Bris, 69 ans, a trouvé la mort dans la nuit de lundi à mardi dans un accident de voiture sur une petite route de Normandie, a rapporté hier la presse française. Le romancier, dont la sortie de son nouvel ouvrage «Les Aristocrates rebelles» (Les Arènes) est prévue pour le 30 août, circulait près de Pont-L'Évêque (nord-ouest) avec sa compagne Alice Bertheaume au volant de la voiture, quand, pour des raisons inconnues, leur véhicule a violemment percuté un arbre, blessant grièvement sa compagne, hospitalisée d'urgence. Né le 26 janvier 1948,

Gonzague Saint Bris, volontiers dandy, un brin excentrique et vrai passionné d'histoire, était fasciné par les romantiques. En 2002, il connaît une consécration littéraire avec son roman, «Les Vieillards de Brighton» (Grasset) couronné par le prix Interallié. Historien, romancier, essayiste et journaliste, Gonzague Saint Bris est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, dont une vingtaine de biographies notamment du marquis de Sade, du général de La Fayette ou encore d'Alfred de Musset et Alfred de Vigny. Comme journaliste, il a notamment écrit pour Le Figaro, France Soir, Elle et Paris Match et a longtemps animé une émission sur Europe 1. R. N.